N°: 2020_11_10

Envoyé en préfecture le 08/12/2020 Reçu en préfecture le 08/12/2020

Affiché le

ID: 005-210500617-20201127-2020 11 10-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GAP

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	20/11/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/12/2020

OBJET:

Modification du tableau des effectifs - Création et transformation de postes

Étaient présents:

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Pascale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Solène FOREST, M. Daniel GALLAND, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Mélissa FOULQUE, M. Gil SILVESTRI, Mme Chiara GENTY, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, Mme Sabrina CAL, M. Bruno PATRON, M. Alain BLANC, M. Eric MONTOYA, Mme Christiane BAR, Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Le tableau des emplois et des effectifs est une obligation réglementaire. Il permet de disposer d'un état général du personnel notamment concernant le nombre d'emplois permanents par filière, par cadre d'emploi et par grade.

Ce dernier doit être mis à jour régulièrement au gré des situations l'impactant telles que les créations et suppressions d'emplois, avancements de grade, promotions internes.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 prévoyant la création d'emplois par l'organe délibérant,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les besoins des services,

Décision:

Il est proposé, sur avis favorables de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines et de la Commission des Finances et du budget réunies le 18 novembre 2020, d'autoriser Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme suit :

ARTICLE 1: modification des postes suite aux besoins des services.

CRÉATION	SUPPRESSION
1 Poste d'Adjoint Administratif TC	1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 1ère Classe TC
1 Poste d'Adjoint Administratif TC	1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 1ère Classe TC
2 Postes d'Adjoint Technique TC	2 Postes d'Adjoint Technique Principal 1ère classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe TC
1 Poste d'Adjoint Administratif TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe TC

1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe TC
1 Poste d'Adjoint Technique TC	1 Poste d'agent de Maîtrise
2 Postes d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2eme classe TNC	1 Poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe TC
1 Poste de Professeur d'Enseignement Artistique classe normale TC	1 Poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe TC
1 Poste d'Educateur des APS TC	1 Poste d'Educateur des APS Principal 2eme classe TC
1 Poste d'Ingénieur TC	1 Poste d'Ingénieur Principal TC
1 Poste d'Ingénieur Principal TC	1 Poste d'Attaché Territorial TC
1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 2eme classe TC	1 Poste d'Adjoint Administratif TC
1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 2eme classe TC	1 Poste d'Adjoint Administratif TNC

Article 2 : de supprimer le poste d'Administrateur Hors Classe.

<u>Article 3</u>: Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 36

- ABSTENTION(S): 7

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

La Maire-Adjointe

Catherine ASSC

Transmis en Préfecture le : 0 8 DEC. 2020 Affiché ou publié le : 0 8 DEC. 2020